

**Ecole maternelle de Voglans**  
**Procès-verbal du conseil d'école**  
**Du 18 octobre 2022**

**Présents :**

Mme Ravachol, directrice  
Mme Fort, enseignante  
Mme Andugar, enseignante  
M. Mercier, Maire de Voglans  
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation  
Mme Moulin, représentante des parents d'élèves  
Mme Souli, représentante des parents d'élèves  
Mme Ekstets, représentante des parents d'élèves  
Mme Loywyck, représentante des parents d'élèves  
Mme Frantz, représentante des parents d'élèves  
Mme Gilbert, représentante des parents d'élèves

**Excusés :**

M. Ledouit, Inspecteur de l'Education Nationale  
Mme Montjouvent, enseignante

**1/ Bilan de rentrée : Effectifs et situation**

Pour cette année scolaire, l'école compte 23 petits, 25 moyens et 31 grands, soit **79 élèves au total**, répartis par classe de la façon suivante :

- 23 PS
- 28 MS/GS 1 (classe de Mme FORT)
- 28 MS/GS 2 (classe de Mme RAVACHOL)

L'école comptabilisait **70 élèves** en 2021/2022.

Les effectifs vont être revus à la baisse avec le départ des enfants des gens du voyage que nous accueillons actuellement (3 grands).

**2/ Projet pédagogique :**

Cette année, le thème qui nous permettra de faire vivre les axes de notre projet d'école (qui sera à rédiger de nouveau durant cette année scolaire) est « Les 5 sens ».

- 2 500 € ont été versés par la mairie au mois d'octobre 2022 sur le compte de l'école en vue de la réalisation d'actions en lien avec ce thème.  
La directrice réitère la demande de subvention de 3 000 € pour la prochaine année scolaire.
- L'APE donne 45€ par élève pour faire vivre nos projets de l'année.

**Autres budgets versés par la mairie :**

- *Pour les fournitures scolaires* : 44,93€ par enfant scolarisé au 1er janvier 2022. Ce budget est versé en deux fois : 8/12ème du 1er janvier au 31 août en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur cette période ; puis 4/12ème du 1er septembre au 31 décembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur cette période.
- *Pour les transports (sorties scolaires)* : 10 000 € à partager avec l'école élémentaire.
- *Pour l'achat d'un livre offert à l'occasion de la fête de Noël* : 800 € octroyés par la mairie.

**Activités prévues :**

- *Semaine du goût* : du 10 au 14 octobre 2022. Les enfants ont pu déguster des fromages de notre terroir, des pommes de 3 variétés différentes, des pains traditionnels et spéciaux, ainsi que plusieurs sortes de légumes à croquer. En plus d'éveiller le goût, c'est également l'occasion de discuter de l'origine de ces aliments, de travailler le langage oral et l'acquisition de vocabulaire.
- *Une sortie nature* : le mercredi 19 octobre 2022.
- *Un spectacle de Noël* : le mercredi 14 décembre 2022 (financé par l'APE).
- *Une sortie au musée*, pour chaque classe, au mois de janvier 2023.

D'autres activités pédagogiques sont en cours de discussion.

### **3/ Elections :**

Mme Ravachol rend compte du résultat des élections qui ont eu lieu le 7 octobre 2022 :

- **154 inscrits, 98 votants dont 89 votes valides et 9 votes nuls, soit 63,64 % de participation.**

*Après avoir recueilli l'avis du Conseil d'Ecole, la Directrice décide que le vote pour élire les représentants de parents d'élèves lors des prochaines élections aura lieu uniquement par correspondance.*

- Rappel des missions du Conseil d'Ecole : mission de vie de l'école.
- Rappel du rôle des représentants de parents : 3 titulaires et 3 suppléants, seuls les titulaires votent (tel que le règlement intérieur).
- 2 autres conseils d'école (février et juin).

### **4/ Règlement intérieur :**

Après lecture, le conseil d'école adopte le règlement intérieur à l'unanimité.

### **5/ Sécurité :** (éduquer les enfants et les adultes à réagir s'il arrive quelque chose de grave)

Un exercice incendie a été réalisé le 16 septembre 2022.

Un exercice attentat intrusion a eu lieu le 11 octobre 2022.

Il restera un exercice PPMS risques naturels et technologiques et un exercice incendie à réaliser durant l'année scolaire.

### **6/ Travaux :**

#### **❖ Travaux réalisés :**

- L'installation des nouveaux jeux dans la cour :
- Protection de la dernière pyramide, côté jeux, par une bande de mousse placée autour.
- Un banc pour la cour côté nouvelle structure de jeux.
- Suppression de la multiprise du bureau de direction et installation de prises intégrées au mur.
- Montage des vélos offerts par l'APE.
- La fontaine de la classe de Mme FORT a été tempérée.
- Réparation d'étagères dans la classe de Mme FORT.
- Le déplacement d'une armoire, initialement positionnée dans le vestiaire de Mme FORT, afin de repositionner 5 porte-manteaux et donner plus d'aisance aux élèves.

#### **❖ Demandes de travaux :**

- La sécurisation des barrières côté salle de motricité : risque de chute dans le patio qui donne sur l'école élémentaire.

**Réponse de la mairie :** *M. Le Maire indique que cela est signé et commandé mais qu'il y aura un délai de 6 mois pour le matériel.*

- Installation d'une prise supplémentaire dans la cuisine.

**Réponse de la mairie :** *en cours, M. SEMILLON va s'en occuper prochainement.*

- L'installation d'une alarme extérieure côté classe PS : une personne devait venir cet été, qu'en est-il ?

**Réponse de la mairie :** *Un professionnel est venu cet été en présence de Mme BERNON, qui nous indique qu'il est possible d'installer une alarme extérieure côté classe PS, sans attendre la fin des travaux. Mme BERNON se renseigne auprès de l'entreprise pour connaître le délai.*

- Remettre une sonnette entre les classes de Mmes ANDUGAR/MONTJOUVENT et Mme FORT afin qu'elles puissent entendre lorsqu'un parent sonne. Le visiophone n'est entendu que depuis la classe de Mme RAVACHOL. S'il n'y a personne dans cette classe et que quelqu'un sonne (RDV ou urgence), personne n'entend.

**Réponse de la mairie :** *Un relais du visiophone sur le mur côté cuisine entre les classes de PS et GS va être installé, l'entreprise concernée a été contactée par M. SEMILLON, responsable des services techniques.*

- L'équipement d'un ordinateur portable pour chaque classe de maternelle :  
**Réponse de la mairie** : Mme Bernon indique qu'elle a vérifié les ordinateurs de l'école élémentaire et qu'il n'y a pas d'ordinateurs disponibles. L'achat est prévu pour 2023 (un par classe).
- L'implantation d'une rampe d'accès PMR devant la classe de PS, comme les autres classes.  
**Réponse de la mairie** : Mme BERNON contacte l'entreprise concernée.
- Accrocher au mur les paniers de basket, sous le préau et monter une roue de vélo.  
**Réponse de la mairie** : vu avec les services techniques, en cours.
- Le nettoyage des puits de lumière de chaque classe car ils sont pleins de toiles d'araignées et d'insectes qui peuvent tomber sur les élèves.
- La réparation des stores de ces puits de lumière car ils seront très utiles lorsque les chaleurs vont revenir.  
**Réponse de la mairie** : Des films protecteurs ont été installés sur le toit, au niveau des puits de lumière, car les stores n'étaient pas suffisants. M. le Maire indique qu'ils sont vétustes et qu'il serait sûrement nécessaire de les remplacer.
- Le visiophone dans la classe de Mme RAVACHOL : on voit les personnes mais on ne les entend pas ou à moitié.  
**Réponse de la mairie** : Demande faite aux services techniques, en cours.
- Les portes du placard de la classe de Mmes ANDUGAR et MONTJOUVENT sont très difficiles à manipuler. Il semblerait que les rails soient défectueux.  
**Réponse de la mairie** : Demande faite aux services techniques, en cours.
- Régler les stores des classes et sanitaires de Mmes FORT et RAVACHOL qui, pour certains, montent et descendent sans cesse, sans arriver à se fermer d'eux-mêmes complètement.  
**Réponse de la mairie** : Vu avec M. SEMILLON, le réparateur doit intervenir.
- La barrière blanche (perpendiculaire aux barrières de travaux) côté jeux de cour bouge.  
**Réponse de la mairie** : Demande faite aux services techniques, en cours.
- Casiers pour les 2 classes de Moyens/Grands : Mme Ravachol et Mme Fort demandent s'il est possible d'installer des casiers à la place des sacs à chaussons. Mme Bernon propose d'installer un meuble à chaussons/chaussures et propose d'y réfléchir pour trouver le meilleur aménagement.

## **7/ Questions des représentants de parents :**

### **1. Travaux et Aménagement de l'école maternelle**

- Dates prévisionnelles d'installation du préau ?  
**Réponse de la mairie** : 2024. S'il y a possibilité de faire avant, ce sera fait avant, indique M. le Maire. Les travaux auront lieu que pendant les vacances scolaires.
- Médiathèque ? **Réponse de la mairie** : septembre 2024.
- Nouvelle classe ? **Réponse de la mairie** : En fonction des besoins futurs.
- Aménagement cours de récréation ? Arbres en pots ? **Réponse de la mairie** : L'architecte a fait les emplacements où les pots peuvent être posés. Il y aura 3 ou 4 pots. Il faudra voir en fonction de l'utilisation de la cour. La cabane sera installée avant.
- Hiver : Chauffage opérationnel ? **Réponse de la mairie** : Oui.
- Été : Installation voile d'ombrage été dernier. Quelle solution plus pérenne pour l'année prochaine ? **Réponse** : M. le Maire propose d'étudier un budget de climatisation pour la maternelle ou d'installer des rideaux intérieurs.
- Possibilité d'installer des arceaux pour vélos devant l'école maternelle ? **Réponse** : La Mairie est favorable à cette demande.

## 2. Sécurité

- Protection des pyramides ? **Réponse** : Elles sont toutes protégées.
- Des structures en aluminium ? **Réponse de la mairie** : La cabane sera installée à ce niveau.
- Présence d'ouvriers ou autres dans l'enceinte sans être annoncés ? **Réponse de la mairie** : *C'est étonnant car ils sont toujours accompagnés des agents des services techniques. Il leur sera rappelé de se faire connaître si cela devait arriver à nouveau.*

## 3. Programme scolaire

- Vote du rythme scolaire cette année ? **Réponse de la mairie** : Cela dépendra du DASEN (directeur académique).
- Dates prévisionnelles des sorties ? Possibilité de les communiquer à l'avance afin de s'organiser pour accompagner ? **Réponse de la directrice** : *Si les dates sont communiquées trop à l'avance, les parents oublient. Elles sont données entre 3 semaines et 15 jours à l'avance, voire plus lorsqu'un récapitulatif des sorties à venir est collé dans les cahiers de liaison. Lorsqu'il y a trop de parents qui se proposent, un tirage au sort est effectué, dans un souci d'équité.*

## 4. Périscolaire

- Possibilité d'avoir un point en début d'année concernant l'organisation du périscolaire : cantine - transport – garderie ? **Réponse de la mairie** : *La Mairie indique qu'elle donne un livret récapitulatif à toutes les familles au mois de juin. Les parents aimeraient connaître les intervenants des TAP. La Mairie propose de mettre en place un organigramme avec la photo des intervenants.*
- Relationnel enfant/périscolaire ? **Réponse de la mairie** : *Si un agent utilise un langage qui ne serait pas approprié et qu'un parent l'entend, il faut contacter immédiatement Mme FERRI, responsable des services périscolaires, afin qu'elle règle le problème avec la personne concernée.*
- Accompagnant dans le bus ? pourquoi au retour, y a-t-il un seul accompagnateur pour les enfants ? **Réponse de la mairie** : *Il y a beaucoup moins d'enfants le soir que le matin (en élémentaire, beaucoup d'enfants restent en garderie ou à l'étude). S'il devait y avoir plus d'enfants, une 2<sup>nd</sup>e personne serait prévue.*

## 5. Questions

- Possibilité de créer un groupe WhatsApp par classe ? **Réponse de la directrice** : *Mme Ravachol indique que l'école possède des listes de diffusion par classe. Les mails sont envoyés en copie cachée pour que les parents ne voient pas les mails des autres parents. Ce serait un outil redondant avec le système existant. Par ailleurs, l'application n'est pas agréée par l'Education nationale et présente des soucis de sécurité et de confidentialité. En effet, le numéro de téléphone portable de chaque personne faisant partie du groupe est à la vue de tous les membres. Nous continuerons donc d'utiliser le système actuel, qui fonctionne très bien.*
- Quand aura lieu la photo de classe ? Possibilité de la prévoir plus tôt que l'année dernière ? **Réponse de la directrice** : *La photo de classe aura lieu le mercredi 23 novembre.*

La séance est levée pour ce conseil à 19h pour ce conseil.

La Directrice



Le secrétaire de séance

